

Votes nominatifs sur les motions

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

VOTES :

1. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- Mme Véronique Caprasse à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur « les numéros INAMI et les conséquences de l'arrêt du Conseil d'État et du lissage négatif » (n° 165)
- Mme Laurette Onkelinx à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur « la clé de répartition des quotas INAMI » (n° 167)
- Mme Catherine Fonck à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur « les numéros INAMI » (n° 168)
- Mme Barbara Pas à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur « les quotas de médecins » (n° 173)
- Mme Muriel Gerkens à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur « les quotas INAMI pour les étudiants en médecine » (n° 174)
- M. Marco Van Hees à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur « les quotas INAMI pour les étudiants en médecine » (n° 175)

(développées en séance plénière du 29 septembre 2016)

Six motions ont été déposées (MOT 54 165/001)

- une motion de recommandation par Véronique Caprasse (DéFI)
- une motion de recommandation par Laurette Onkelinx (PS)
- une motion de recommandation par Catherine Fonck (cdH)
- une motion de recommandation par Anne Dedry (Ecolo-Groen) et Muriel Gerkens (Ecolo-Groen)
- une motion de recommandation par Marco Van Hees (PTB-GO !)
- une motion pure et simple par Peter De Roover (N-VA), Patrick Dewael (Open Vld), Denis Ducarme (MR), Dirk Janssens (Open Vld) et Servais Verherstraeten (CD&V)

La motion pure et simple est adoptée par 77 voix contre 53